



SAMEDI	28 OCTOBRE	APE – HALLOWEEN – SALLE DE JEUX
DIMANCHE	26 NOVEMBRE	APE – MARCHÉ NOËL – BREUILAUFÀ

Services intercommunaux



Médiathèque l'@postrophe - Nantiat	
Lundi	FERMÉ
Mardi	15h - 18h
Mercredi	10h - 12h / 13h30 - 17h30
Judi	15h - 18h
Vendredi	15h - 19h
Samedi	10h - 12h / 13h30 - 17h30



CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Un seul jour de collecte pour l'ensemble de la commune : **le lundi (semaine paire)**

sortez vos poubelles la veille au soir lorsque le bac est plein, couvercle fermé.

À partir du 11 septembre, la fréquence de collecte des ordures ménagères change, les déchets seront collectés 1 semaine sur 2 : pour la commune, ce sera les semaines paires.

Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 06 26 85 15 60

Lundi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Mardi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Mercredi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Judi	FERMÉ
Vendredi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Samedi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15

Directeur de la publication : Jean-Jacques DUPRAT.

Rédaction et photos : Agnès DARRIGOL, Nelly BOULESTEIX, Jean-Pierre BOURDET, le secrétariat de Mairie, les associations et les enseignantes.

Le mot du maire

C'est en cette période de rentrée que ce nouvel « Info » vous parvient. Traditionnellement c'est une période qui s'accompagne de changements et notre commune n'échappe pas à cette règle!!! En effet que ce soit dans les services administratif, technique ou de restauration scolaire, des agents sont partis et bien évidemment d'autres sont arrivés à leur place.

En premier lieu, voilà 18 ans que Karine occupait avec dévouement et compétence le poste de secrétaire de mairie. Elle a choisi de faire évoluer sa carrière professionnelle au sein des services du Département et je lui souhaite pleine réussite. Pour compenser ce départ, nous avons accueilli Sophie depuis mi-juillet, bienvenue à elle. Dans les services techniques, Martial qui assurait le remplacement de Sébastien n'a pas souhaité prolonger son contrat. C'est donc Christophe, qui assure ce poste depuis quelques semaines.

Au restaurant scolaire, ce sont David, Sylvie et Martine qui officient, je suis certain que les petits utilisateurs vont y trouver leur satisfaction!!! Pleine et entière réussite pour ceux qui ont choisi d'autres fonctions. Je ne doute pas que ceux qui nous rejoignent sauront faire apprécier leurs compétences et leur dévouement au service de notre collectivité.

Je ne pouvais terminer sans évoquer Sébastien qui nous a quittés après des années de combat contre la maladie. Arrivé emploi jeune, il a œuvré sur tout le territoire de la commune pendant plus de vingt ans. Ses collègues, qui ont eu le plaisir de travailler avec lui garderont le souvenir impérissable d'un homme sérieux et dynamique. Il s'est investi avec passion sur le développement et l'entretien des espaces verts de la commune. Je souhaite adresser mes plus sincères condoléances, ainsi que celles de l'ensemble du conseil municipal à son épouse et ses enfants dans ce moment douloureux.

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h – 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 53 45 05 ou 0975 425 625

Télécopte : 05 55 53 35 95

e-mail : mairie.chamboret@wanadoo.fr

site : www.chamboret.fr

Facebook : [l'officiel de Chamborêt](https://www.facebook.com/leofficieldechamboret)

À retrouver également sur l'application PANNEAUPOCKET

Permanences : Maire et adjoints : sur rendez-vous

Agence postale : Du lundi au vendredi 9 h à 12h

Téléphone : 05 55 53 45 15

VIE DE LA COMMUNE

État civil

Naissances

20 JANVIER : Mayron, Victor, Germain CALVO
25 MARS : Emmanuel GIMENEZ
27 AVRIL : Timéo GUITARD
21 JUILLET : Isaac, Didier, Claude DUPOUY BOURDIGUAL
23 AOÛT : Gina, Julia, Claudia LEURS



Décès

13 JANVIER : Nicole, Bernadette, Solange LEROY ép. KARTENER
9 FEVRIER : Nicole, Christiane VENTELON ép. DUTOUR
6 MARS : Raymonde, Gilberte BAYLES ép. DESFOUX
15 MARS : Pierre GUENANT
2 MAI : Ginette, Andrée FENERY ép. MALO
25 MAI : Roger, Pierre, Martial MORAUX
22 JUILLET : Paulette MAS ép. FAVRE
9 SEPTEMBRE : Patrice, Jean-Pierre, Gilles COQGIN
9 SEPTEMBRE : Sébastien TRICHARD



Mariages

12 AOÛT : Céline COTHENET et Simon REBET

Vie pratique - Les numéros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
Assistante sociale, Mme RULLIER	05 55 53 42 45	Permanences à Nantiat : mardi 14 h - 16 h 30 ; jeudi 9 h - 11 h
Association soins à domicile de Nantiat	05 55 53 37 03	
Cabinet infirmier BARTHES à Nantiat	05 55 53 54 56	
Conciliateur de Justice - M. MASPATAUD	05 55 53 42 43	Permanences Mairie Nantiat : 2 ^e lundi : 9 h - 12 h
Ecole de Chamborêt	05 55 53 44 99	
Ecole de Vaulry	05 55 53 34 66	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	05 55 53 30 42	Lundi 9 h - 12 h et vendredi 14 h - 18 h
Maison médicale de Nantiat	05 55 53 58 58	
Pharmacie de Nantiat	05 55 53 42 16	
PIMMS	06 35 25 85 59	Jeudi semaine paire – place de la mairie 9 h 30-11 h 30
Référente autonomie	05 55 53 38 98	Permanences à Nantiat : vendredi : 9 h - 10 h
Solidaribus	06 03 87 04 99	
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	05 55 48 06 75	Ouvert du lundi au samedi de 14 h - 18 h, sauf jours fériés
Trésorerie de Bessines-sur-Gartempe (service de gestion comptable)	05 55 76 00 78	

Vie pratique – Actualisation de l'adressage

En lien avec les services de La Poste, la commune a conduit, pendant plusieurs semaines, un travail sur l'adressage des habitations.

Qu'est-ce que l'adressage ?

Il s'agit de dénommer et de numéroter les rues selon une norme en respectant un certain nombre de critères: une dénomination claire, un nombre de caractères limité à 32, un début et une fin de voie clairement définis.

Quel est l'intérêt de cette démarche ?

- L'adressage permet de:
- Localiser les administrés sans ambiguïté, pour l'intervention des secours et l'accessibilité aux services (livraisons)
- Faciliter le suivi de la population : gestion des listes électorales, recensement...

- Cibler les installations de la fibre

Pourquoi cette démarche ?

Dans le cadre des pouvoirs de police générale, dévolus aux Mairies, les communes ont obligation de dénommer et de numéroter les rues, les places publiques, les voies communales, les chemins ruraux ouverts à la circulation publique ainsi que les voies privées.

Comment procèdent-elles ?

Les communes travaillent à partir d'une « Base Adresse Locale ». C'est un fichier répertoriant l'intégralité des adresses présentes sur une commune.

Cette base est gérée par la commune. Elle est publiée sous la responsabilité du Maire, ce qui lui confère un caractère officiel. Ces adresses sont publiées dans la « Base Adresse Nationale » (base de données de

référence pour les adresses en France : <https://adresse.data.gouv.fr/>).

Un travail d'actualisation et de corrections de la base existante a été réalisé pendant plusieurs semaines. La démarche a été finalisée fin juillet. **Le libellé de quelques adresses sera modifié.**

À partir de septembre, les habitants de la commune recevront, une attestation indiquant leur adresse officielle. **Surveillez votre boîte aux lettres !**

Cette adresse identifiera votre habitation à l'échelle nationale. Son libellé s'impose aux différents prestataires (fournisseurs d'énergie, assurances, banques, téléphonie, etc....).

Il vous appartiendra de transmettre une copie de cette attestation aux différents services afin que votre adresse soit mise à jour.

VIE DE LA COMMUNE

Budget 2023

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (eau, électricité, alimentation, fournitures scolaires, entretien bâtiments...)	229 112 €
Charges de personnel	418 050 €
Autres charges de gestion courante (subventions, indemnités, service incendie...)	62 104 €
Charges financières	11 300 €
Charges exceptionnelles (subventions aux budgets annexes...)	36 800 €
Atténuation de produits + dotation provisions	1 625 €
Virement section investissement	216 062 €
TOTAL	975 053 €

RECETTES

Produits exceptionnels	1 400 €
Produits services (cantine, salle polyvalente, mutualisations moyens et de personnel...)	100 220 €
Impôts et taxes (taxe foncière, habitation, attribution de compensation...)	466 983 €
Dotations et participations (DGF...)	74 587 €
Atténuation de charges	22 800 €
Autres produits de gestion courante (loyers...)	29 000 €
Résultat reporté	280 063 €
TOTAL	975 053 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Immobilisations corporelles (achat de matériel)	35 950 €
Immobilisations en cours (constructions, voirie, plu, études)	246 000 €
Remboursement des emprunts	65 000 €
Déficit antérieur reporté	63 589 €
Restes à réaliser	30 790 €
TOTAL	441 329 €

RECETTES

Subventions investissement	76 185 €
Emprunt	34 389 €
Dotations et réserves (FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé)	46 576 €
Virement section de fonctionnement	216 062 €
Créances autres budgets	7 286 €
Restes à réaliser	60 831 €
TOTAL	441 329 €

LES TAUX DES IMPOSITIONS

Taxe foncière bâti : taux commune + taux départemental	30,31 %
Taxe foncière non bâti	39,13 %

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dotation forfaitaire	17 316,00 €	12 869,00 €	7 451,00 €	3 319,00 €	0 €	0 €	279,00 €
Dotation solidarité rurale	15 709,00 €	16 744,00 €	16 952,00 €	18 115,00 €	18 569,00 €	19 001,00 €	22 709,00 €
DGF totale	33 025,00 €	29 613,00 €	24 403,00 €	21 434,00 €	18 569,00 €	19 001,00 €	22 988,00 €

VIE DE LA COMMUNE

Mouvement de personnel à la commune

Karine PECCATTE, rédacteur principal quitte le secrétariat de la commune. Elle est remplacée par Sophie PIMPIN.

Portraits :

Karine réside à Chamborêt depuis les mois d'août 2008. Elle est originaire de la Vienne et a fini ses études à Limoges. Recrutée en 2000 sur un emploi jeune par la commune de VEYRAC, elle a suivi les formations de la fonction publique territoriale. Elle passe le concours en catégorie C qu'elle obtient, ce qui lui permet d'être titularisée, puis elle passe le concours de catégorie B, qu'elle obtient et devient ainsi « rédacteur ».

Un poste est libéré sur Chamborêt, elle postule, elle est recrutée le 1^{er} janvier 2005. Elle déménage et rejoint Chamborêt 3 ans plus tard. Aujourd'hui, après 18 ans passés à la Mairie, Karine aspire à un changement de métier pour rejoindre une plus grande collectivité. Elle entre au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, au pôle de développement et d'aménagement du Territoire pour la transition écologique.

Un domaine précis où Karine va devoir acquérir de nouvelles compétences en tant que gestionnaire administrative et financière.

Interview de Karine :

- **Que retiens-tu de ces 18 années passées ?** « J'ai beaucoup appris aux côtés de Jean-Jacques DUPRAT, sur les connaissances budgétaires notamment. Il m'a beaucoup fait confiance et donné beaucoup d'autonomie sur un poste qui est très varié. Cela a été très appréciable. Ce fut une belle expérience, très prenante. Dans le même temps, la proximité de la crèche, des écoles, m'a permis d'avoir une bonne qualité de vie familiale. Mon évolution professionnelle suit celle de mes enfants. »

- **Resteras-tu engagée dans la vie de la commune et ses associations ?** « oui cela ne change rien, je reste trésorière du CDF et membre actif ».



- **Des remerciements ?** « Je remercie beaucoup mes collègues de travail, les élus et Monsieur le Maire qui m'a fait confiance.

- **Qu'espères-tu pour notre commune ?** « Je souhaite qu'elle garde un budget sain et équilibré comme aujourd'hui et qu'elle garde le même dynamisme. Peut-être devra-t-elle s'adapter différemment au regard des difficultés qui sont infligées. »

Karine, nous te remercions pour cette interview. Le Conseil Municipal te souhaite une très belle réussite dans cette opportunité qui s'est offerte à toi.

Sophie réside à Javerdat depuis toujours. Elle a 48 ans et vit maritalement. Elle a 3 filles de 16-22-25 ans. Après avoir obtenu un bac scientifique et un BEATEP (brevet d'État français d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse), Sophie s'est beaucoup formée en autonomie car a un besoin de renouveler ses compétences et de les diversifier. Elle est devenue responsable du SIPES de JAVERDAT-CIEUX (Syndicat intercommunal Péri et Extra-scolaire)

Interview de Sophie

- **Pourquoi avoir fait le choix de ce poste à Chamborêt ?** « J'avais besoin de

développer de nouvelles compétences et tenter de nouvelles choses, de connaître et découvrir de nouvelles personnes. C'est un poste polyvalent et la taille de la commune de Chamborêt me semble très bien adaptée à mon projet. J'ai besoin de démontrer que j'ai d'autres compétences. »

- **As-tu pu déjà découvrir au travers de tes immersions ce que l'on attend de toi ?** « Oui c'est très diversifié et cela me plaît. Il me faut le temps de connaître le fonctionnement de la commune, m'adapter à mes collègues, à Monsieur le Maire, aux adjoints, au conseil municipal mais également aux Chamborétauds. »

- **Afin de te connaître un peu mieux, peux-tu nous parler de tes loisirs ou passions ?** « Oui, j'aime la danse surtout folklorique, le sport, la lecture et passer du temps avec ma famille et mes amis. C'est très important pour moi. Je fais partie de l'association Lou Rossigno Do Limouzi mais je suis active également sur d'autres associations. »

En conclusion ? Je suis très contente d'arriver sur cette nouvelle Collectivité !

Sophie, nous te remercions pour cette interview et tout le Conseil Municipal te souhaite la bienvenue et une très belle réussite sur notre commune.

Révision allégée n° 1 du PLU :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Chamborêt a fait l'objet d'une révision allégée afin de réduire la zone A en bordure de la RN147, au profit de la zone Ue (zone urbaine

spécifique aux activités économiques). En effet, l'Entreprise Elringklinger souhaite implanter, dans sa démarche RSE, des panneaux photovoltaïques au sol, permettant la production d'énergie

électrique pour de l'autoconsommation. Le classement de cette zone en A (agricole) ne l'autorisait pas.

VIE DE LA COMMUNE

2024 : Année de recensement de la population à Chamborêt

Le recensement de la population d'une commune de moins de 10 000 habitants se déroule tous les cinq ans. À Chamborêt, le recensement se déroulera en 2024.

À quoi sert le recensement de la population ?

Le recensement comptabilise le nombre personnes vivant dans chaque commune.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments aidant à définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.).



L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements.

Le recensement de la population est obligatoire. C'est un devoir civique.

Comment se déroule le recensement de la population ?

Le recensement est réalisé par des agents recenseurs recrutés par la commune.

Ils sont identifiables par une carte professionnelle qu'ils vous présentent lorsqu'ils se rendent à votre domicile.

Que deviennent les données collectées ?

Les données collectées sont transmises à l'INSEE en vue de réaliser des statistiques anonymes. Aucune donnée n'est conservée à la mairie.

Votre contribution à la collecte de ces données est essentielle dans l'intérêt de la commune.

Champ de la Mariée Les nouveaux habitants s'installent !

Le lotissement comptait 19 parcelles à construire. 4 ont été vendues à l'ODHAC qui a construit 4 pavillons destinés au logement social. 6 lots ont été vendus à des particuliers, trois maisons sont habitées et 3 sont à différents stades de construction. 1 lot est en cours de vente. 8 lots restent libres à ce jour. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour plus de renseignements. **Pour rappel, le prix est de 39 euros le m².**



Le fleurissement durable

Depuis bientôt deux ans, nous avons privilégié les plantes et arbustes moins gourmands en eau, en supprimant progressivement les variétés qui demandaient un arrosage important en été.

Les nouvelles plantations, dont la floraison et la végétation se déclinent tout au long des saisons, ont permis à notre commune d'économiser l'eau d'arrosage et de conserver un fleurissement.

Plus nous irons dans le temps, plus nous profiterons écologiquement de ces plantations. Le seul point négatif a été de ne pouvoir participer au concours de fleurissement traditionnel. Mais nous avons bon espoir, pour les années à venir, de voir récompensé, notre engagement écologique. Et nous continuerons à travailler dans cette perspective.



Sécheresse : consommation de l'eau potable

Grâce aux nombreux travaux d'adduction d'eau et de fourniture, notre commune a montré qu'elle respectait l'usage de l'eau

pendant ces périodes de canicule. Il ne faut pas s'arrêter ! Même durant l'hiver nous devons être vigilants et solidaires pour

pouvoir bénéficier encore de cette eau si précieuse. Nous devons économiser la ressource !

VIE DE LA COMMUNE

Nouvelles installations d'entreprises sur la commune

Gwenaelle et Christelle VERMEIL ont repris la gérance du BAR-RESTAURANT LA BERGERIE depuis 13 mars 2023.

Portraits de femmes entrepreneurs

Gwenaelle, 28 ans, 2 garçons de 5 et 10 ans, réside à VAULRY. Elle a obtenu un CAP Services Hôtellerie et a exercé dans diverses institutions pendant 5 ans.

Le COVID a été l'occasion de se consacrer à ses enfants pendant un an et elle a eu connaissance de la vente du Bar Restaurant LA BERGERIE.

Sa mère, Christelle, 52 ans, 2 filles, a une expérience de 10 ans en restauration. Les trajets domicile-travail qu'elle effectue tous les jours entre LIMOGES à BELLAC devenaient insupportables.

Sa fille lui parle alors de la fermeture de La Bergerie. Trois jours plus tard, elles se recontactent et Christelle indique que le projet serait intéressant et surtout, l'idée

d'un nouveau challenge « en famille » fait son chemin. Il lui reste à convaincre sa fille mais il n'a pas fallu attendre longtemps.

Christelle se décide donc à prendre une année sabbatique pour tenter l'aventure sans prendre de risque trop important pour sa carrière.

Interview de Gwenaelle :

Quel premier bilan dresses-tu de ces 4 premiers mois ?

« Le restaurant fonctionne principalement avec des habitués de Chamborêt, des personnes qui travaillent dans les entreprises aux alentours ainsi que des routiers et les gens de passage. Il nous faut 40 repas par jour pour que le projet soit viable. Cela a démarré doucement et aujourd'hui, la période estivale accélère les choses. La plage d'ouverture du bar-restaurant est large, cela peut aller de 7 h le matin jusqu'à 22 h le soir. Il a fallu

restructurer l'équipe et embaucher une cuisinière. »

Interview de Christelle :

« La motivation est toujours là et nous avons des projets pour les vendredis soir, des soirées festives ou à thème, peut-être proposer des plats spécifiques. Ceci pourrait se mettre en place au dernier trimestre.

Il faut savoir que nous recevons des groupes pour des anniversaires, pour des cérémonies d'entreprises, de collège écoles ou autres. Nous privatisons la salle à condition d'avoir plus de 20 personnes. Nous étudions chaque demande. »

C'est une belle histoire de femmes, en famille et nous souhaitons une très belle réussite à nos deux courageuses Entrepreneurs qui remercient par cette occasion toutes les personnes qui les ont soutenues dans ce projet.

Alerte gourmandise au Châtain – Lucy Pâtisseries



Elle réalise des pâtisseries traditionnelles ou personnalisées sur commande, à retirer au pas de sa porte.

Ses réalisations sont multiples: gâteaux, entremets, number cake, cake design.

Ses pâtisseries fétiches? Le fraisier à la crème diplomate et l'entremet mousse au chocolat et son crémeux vanille.

Une recette pour l'été? « Venez chez moi! »

Elle déborde de créativité et les préparations sont un défi permanent.

Elle est à l'écoute de chaque demande et respecte la saisonnalité des fruits. Elle adapte certaines pâtisseries aux personnes diabétiques.

Elle assure la promotion de son activité essentiellement sur les réseaux sociaux mais le bouche-à-oreille allonge son carnet de commandes.

Ce qu'aime Marie-Lucie: c'est faire plaisir, réveiller les papilles des gens, la générosité avant tout.

Les retours positifs et constructifs des familles et des enfants donnent chaque jour sens à ce choix de reconversion: « C'est que du bonheur! »

Comment joindre Lucy Pâtisseries ?

Adresse :

2, Le Châtain – 87140 CHAMBORÊT

Tél. : 06 23 92 11 45

Instagram : @lucy.patisseries

Facebook : Lucy Pâtisseries



Lucy Pâtisseries E.I. Délices et Gourmandises a été créée le 1^{er} mai 2023.

Après une carrière dans le secteur tertiaire, elle s'est lancée vers une reconversion professionnelle.

Marie-Lucie LEFRANC-TRICHARD a donc repris les chemins de l'école et a obtenu son CAP Pâtisserie en juin 2022.

VIE DE LA COMMUNE

🚦 Voirie : aménagements de sécurité

Des travaux de sécurité pour la sortie sud du bourg ont été réalisés. L'aménagement du pont sur la

Glayeule est terminé. Des panneaux avertisseurs ont été installés et la vitesse des véhicules lors de leur

passage est règlementée. On constate la réduction de la vitesse à l'entrée de ces aménagements.

🔧 Travaux salle polyvalente

Les travaux consistent en une réfection de l'intérieur de la salle polyvalente et notamment la mise aux normes du système d'alerte et de sécurité. Le sol est partiellement remplacé, le plafond refait.

Suite à un contrôle de la charpente, une faiblesse a été décelée. Cette situation a entraîné un arrêt provisoire des travaux, afin de permettre l'intervention d'une entreprise pour le renforcement de la partie concernée.



🎨 L'inauguration des œuvres artistiques de Sêma LAO

Suite au projet d'aménagement et d'embellissement du bourg de CHAMBORÊT, Enedis a proposé, dans le cadre de sa politique RSE (responsabilité sociétale de l'Entreprise), son soutien pour une mise en valeur du poste de distribution publique d'électricité situé au cœur du village.

Dans le même temps, Florence SOULHIE,

directrice de l'école maternelle de CHAMBORÊT, avait dans son cartable, un projet pédagogique d'embellissement des murs de l'école, associant une artiste peintre locale, Sêma LAO. Une convention a été signée, les fresques réalisées et l'inauguration a eu lieu, sous le soleil, le vendredi 26 mai 2023 en présence

d'Amélie DOUGY, Directrice Territoriale d'Enedis, de Jean-Jacques DUPRAT, Maire de CHAMBORÊT, Stéphane VEYRIRAS, Conseiller Départemental, Florence SOULHIE, Directrice de l'école, les enfants de l'école, quelques élus de Chamborêt et les parents d'élèves. Ce fut un beau moment de fraîcheur et de convivialité.



VIE DE LA COMMUNE

RN 147:

Travaux d'aménagement de créneaux de dépassement entre Limoges et Bellac

La RN 147 est une route nationale bidirectionnelle qui relie Limoges à Poitiers. Elle constitue également une portion de l'itinéraire européen E62, reliant Nantes à Gênes. La DIR Centre-Ouest est le gestionnaire de cet axe national et exerce les fonctions de maître d'ouvrage délégué pour les travaux détaillés ci-dessous.

Cet itinéraire est aujourd'hui fréquenté par environ 8000 véhicules chaque jour dont 15 % de poids-lourds. Il a donc été recherché des opérations d'aménagement sur place ou en tracé neuf, susceptibles d'améliorer l'itinéraire: déviations de bourgs, créneaux de dépassement notamment.

Entre Limoges et Bellac, des sections droites et peu vallonnées ont été choisies pour réaliser deux créneaux de dépassement à Chamborêt et Berneuil.

Enjeux:

Améliorer la sécurité des usagers, en garantissant des zones de dépassement (limitation de vitesse à 110 km/h), notamment des poids-lourds, éviter les comportements dangereux (dépassements en zone non autorisée), améliorer le confort des conducteurs en leur offrant des conditions de conduite apaisées.

Historique:

18 janvier au 14 février 2019: concertation publique. Été 2019: accord

des collectivités pour étudier deux créneaux.

22 mars 2021 au 23 avril 2021 : enquête d'utilité publique.

L'arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet de la Haute-Vienne le 11 août 2021.

L'Autorisation Environnementale a été délivrée le 20 octobre 2022.

Les travaux du passage Faune au niveau de Morcheval sont terminés.

La réalisation de la totalité des autres ouvrages (terrassements, chaussées, assainissement) a débuté en mars 2023. Les terrassements de la section courante sont en cours de réalisation ainsi que la réalisation de 2 bassins de rétention nécessaire au traitement des eaux provenant de l'infrastructure.

En matière archéologique, un diagnostic partiel sur une petite section a été réalisé en septembre 2021 sur le créneau de Chamborêt sans révéler de présence de vestiges ce qui a permis de démarrer l'ouvrage d'art du passage inférieur de Morcheval.

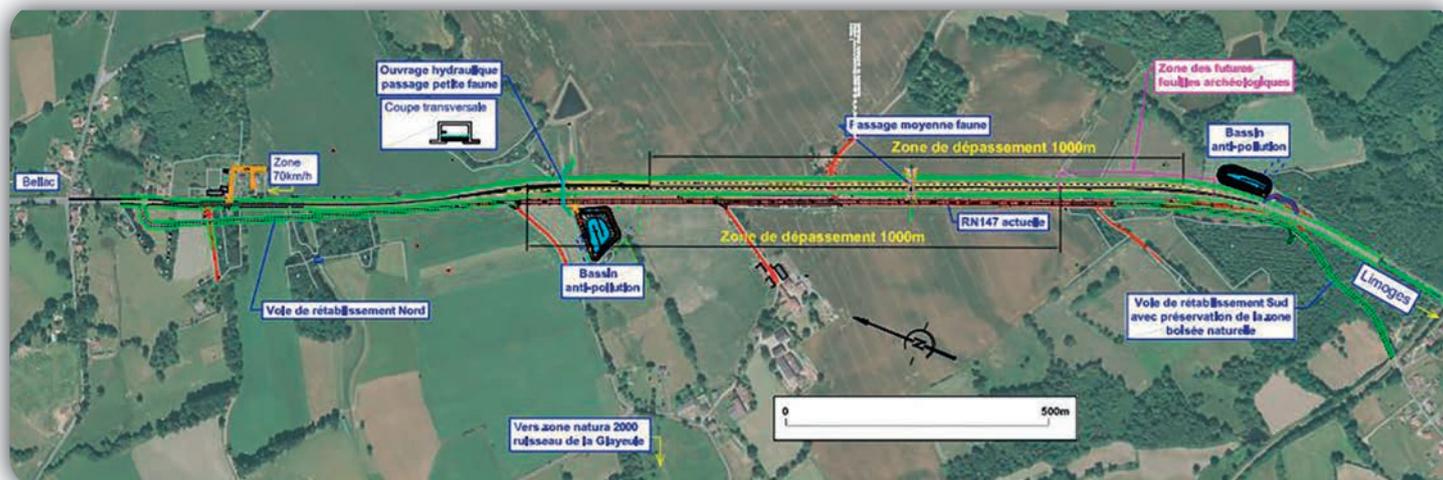
Le reste de la section courante du créneau de Chamborêt a fait l'objet d'un diagnostic en novembre/décembre 2022 qui a révélé la présence d'indices archéologiques au Sud du créneau et la nécessité de réaliser des fouilles plus complètes à compter de septembre 2023.

Cette découverte a pour conséquence:

- De réaliser en deux phases les terrassements du créneau de Chamborêt, la deuxième phase sera réalisée après les fouilles.
- De différer la livraison du créneau de Chamborêt au printemps 2024.

Principales mesures environnementales:

- Créneau en zone avec relief peu prononcé pour éviter des déblais et remblais importants.
- Voie de rétablissement en empruntant un chemin rural sans modification pour préserver une zone boisée.
- Positionnement du créneau à l'Est de la RN 147 pour réduire les impacts bruit et air sur les secteurs habités.
- Fossés enherbés plutôt qu'en béton.
- Réalisation d'un passage à faune moyenne de 7,00 mètres de large.
- Passages à petite faune à espace régulier (tous les 500 mètres environ).
- Passage hydraulique avec passage petite faune pour le Ru de Morcheval.
- Bassins de traitement de la pollution (il n'y en avait aucun jusqu'à présent).
- Compensation écologique par la création ou la restauration de zones boisées, de milieux ouverts et semi-ouverts sur des parcelles à acquérir ou appartenant à l'État.



VIE ASSOCIATIVE

Associations

L'Info Chamborêt consacre quelques pages aux associations locales. C'est l'occasion, pour ces structures, de partager leurs activités, de mettre en avant l'implication de leurs bénévoles.

Leur donner une place dans l'Info Chamborêt est une évidence. Elles contribuent à la dynamique de la commune et nous les en remercions. Nous profitons de ce numéro 66, pour

remercier l'association « Au fil du temps ». Pendant de nombreuses années, l'association a organisé des voyages, des thés dansants. Elle a fait le choix de cesser son activité.

Associations des parents d'élèves

C'est la rentrée!

Le 8 septembre a eu lieu l'AG de rentrée de l'Association des parents d'élèves de Vaulry – Chamborêt. Après avoir fait le bilan de l'année passée, qui est positif tant sur le plan financier que sur le plan organisation de manifestations, nous avons entrepris de caler le calendrier 2023/2024.

Vous retrouverez également cette année les commandes de madeleines BIJOU!

Nous souhaitons remercier les nouveaux parents qui nous ont rejoints pour prêter main-forte à notre équipe de bénévoles.

Nous acceptons toujours toutes

les bonnes volontés même de façon ponctuelle!

Nous remercions aussi les représentants des mairies qui se sont déplacés à notre AG ainsi que les 2 directrices qui ont pu faire part de leurs besoins pour l'année scolaire.

Nous tenions à vous sensibiliser sur une problématique rencontrée sur nos écoles: L'activité piscine, même si elle fait partie des pré requis obligatoires donnés par l'éducation nationale, ne pourrait pas avoir lieu sans notre aide et celle des mairies faute de financement.

Pour information le coût par élève est de 76 € pour 10 séances (entrée + transport).

Au programme de l'année

- **28 octobre 2023:** Halloween à Chamborêt
- **26 novembre 2023:** Marché de Noël à Breuilaufa
- **31 mars 2024:** chasse aux œufs à Chamborêt
- **5 mai 2024:** marché aux plants à Chamborêt
- **29 juin 2024:** fêtes des écoles

Section Judo Chamborêt - Saint-Jouvent

Cette association propose la pratique du Judo par 2 professeurs diplômés d'État, compétiteurs de haut niveau.

Les cours sont enseignés dès l'âge de 4 ans, le vendredi de 18 h à 19 h et de 19 h à 20 h 30 pour les 8 - 16 ans. Le mardi a lieu les cours pour les 8 ans à 14 ans de 18 h à 19 h 30 et un cours de Taïso de 19 h 30 à 20 h 30.

➤ Le repas annuel du samedi 5 Mars 2023 (Salle des Fêtes de Saint-Jouvent) a été une petite réussite cette année.

➤ **Tiffen AYMARD** compétitrice de haut niveau en catégorie cadette a atteint la 5^e place en Slovénie pour sa première compétition internationale, puis 3^e à

la Cadet European cup 2023 à Fuengirola en Espagne. Enfin, elle a terminé sa saison avec brio avec une médaille d'or au tournoi national excellence Juniors, en mai à La Roche-sur-Yon

Un grand bravo à toi, un palmarès qui récompense ton sérieux et ta rigueur au quotidien.

➤ Une remise en état et un agrandissement de la surface des tatamis a été réalisée avec de nouveaux tapis ce qui a permis à nos judokas de passer brillamment leur nouveau grade.



Association Communale de Chasse Agréée

L'assemblée générale de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Chamborêt s'est déroulée le vendredi 12 mai à 20 h, à la salle des fêtes de Chamborêt. Au cours de cette assemblée ont été abordés les thèmes habituels (bilan financier, participation des adhérents, point sur la réglementation, élaboration du règlement intérieur pour la prochaine saison, etc...). Mais aussi, le partage de l'espace nature, la sécurité à la chasse.

À l'issue de cette réunion, s'est tenue l'élection du conseil d'administration qui est désormais ainsi constitué: Didier LAPLAUD (Président) - Bernard DANDRIEUX (Vice-Président) - Emmanuel LACHAISE (Secrétaire) - Mickaël AUTIER (Secrétaire adjoint), Joël BOIS (Trésorier), Lionel BERTHELEMOT (Trésorier adjoint), membres: Thierry JAVELAUD, Pierre RUVEN et Thierry PERAUT.

Il est à noter que la chasse est avant tout un loisir mais aussi un moyen efficace de régulation de la faune. En assurant ainsi, dans la mesure du possible, la protection des cultures, il semble important de porter à la connaissance du public que ce sont les chasseurs qui indemnisent les agriculteurs pour les dégâts causés aux cultures principalement par les sangliers. L'ouverture générale de la chasse aura lieu le dimanche 10 septembre 2023.

VIE ASSOCIATIVE

🌀 Association Chamborêt Détente

L'Assemblée Générale de l'Association Chamborêt Détente a eu lieu le 16 juin dans la salle de la mairie, en présence d'une partie des adhérent(e)s et des membres du bureau.

Le bilan moral ainsi que financier ont été approuvés à l'unanimité.

Pendant il en ressort un constat

alarmant: le nombre d'adhérents continue à diminuer, malgré les prestations de qualité que nous proposons. Le choix a donc été fait d'arrêter le cours du jeudi soir mais de maintenir les deux autres activités.

Pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore notre association, sachez qu'en septembre vous trouverez un cours de gym douce le mardi après-midi de

14 h 15 à 15 h 15 et un cours de relaxation-sophrologie le mardi soir de 20 h à 21 h 30. Ces deux cours sont dispensés par des personnes diplômées.

Deux séances de découverte gratuite vous attendent.

A.C.D. vous souhaite une bonne reprise sportive.

🌀 Un comité des fêtes dynamique avec plusieurs manifestations en 2023

« Nous avons assuré plusieurs manifestations qui ont remporté un vif succès. Nous avons des projets plein la tête pour les années à venir », a lancé Jean-Pierre Faurie, président, lors du bilan en réunion du Comité des fêtes.

« Des nouveaux bénévoles nous ont rejoints cette année, avec cette équipe renforcée, nous sommes tous très motivés. ».

Retour sur nos animations :

Le samedi 27 mai, la fête foraine commence à tourner fortement. C'est ainsi que les bénévoles ont proposé un parcours touristique avec une course d'orientation. À la fin du circuit, la cour de l'école se remplit peu à peu avec l'arrivée des aventuriers. Une vingtaine de jeux en bois se mettent à résonner dans le village.

Cette première aventure terminée, le groupe Keltas commence les balances sur la scène, en face de l'église. La restauration et la buvette sont mises en place. Le traiteur Ardillon, à Le Dorat, a fourni une viande de qualité de production locale. Keltas a eu le privilège de se reposer grâce à la loge « **Champs Beau Ré** ». À 19h30, le concert débute sur une musique irlandaise, fraîche et dynamique. Une fraîcheur due à des interprétations aux sonorités modernes et respectueuses des codes rythmiques de la danse. Le public est venu nombreux pour la première édition, le concert était gratuit.

Dès dimanche 6 heures, le soleil se lève et les premiers exposants arrivent pour le traditionnel vide-greniers. 200 mètres d'exposants ont été étalés dans le village. Beaucoup de monde s'est déplacé pour chiner, regarder et aussi pour profiter des manèges sur la place.

La restauration commence alors son service et la buvette bat son plein avec une météo radieuse pour le feu d'artifice prévu le soir. Clément DUMAIN, société LIM Event commence à installer le feu. À 22h45, c'est

parti! Chamborêt voit son ciel s'allumer de plein de couleurs pour ravir les grands et les plus jeunes.

La nuit s'annonce longue avec un temps sympathique pour profiter de la fête à Chamborêt.

Le Lundi, la course de vélo s'est lancée en début d'après-midi. Quelle joie de voir les coureurs venus nombreux pour la traditionnelle fête de la Pentecôte! Le club organisateur se félicite de la mise en place du circuit et du soutien du public pour la course.

Attention, l'équipe des bénévoles ne s'est pas arrêtée là! Une soirée Burger a été proposée pour les feux de la Saint Jean, juste un mois après, le samedi 24 juin 2023. Le feu préparé par Vincent, Jean Luc et Julian était magnifique. Nous avons dansé en regardant les flammes; beau spectacle pour les petits comme pour les grands. Le public a répondu présent à la soirée « **Chamburger** ».

Merci aux bénévoles, à la Mairie de Chamborêt, Merci à nos partenaires et spécialement à Nicolas Masson pour nos



nouveaux Eco-Cup, Merci à vous surtout de venir à nos manifestations, c'est un réel plaisir de voir Chamborêt s'animer pour les familles du territoire.

À très vite pour de nouvelles animations.



VIE SCOLAIRE

École de Vaulry

Mardi 16 mai

Les trois classes de l'école de Vaulry sont parties pour une journée dans le Puy de Dôme.

Au programme : visite et activités au volcan de Lemptégry, pique-nique puis nous avons pris le train à crémaillère pour monter au Puy de Dôme. La météo n'était pas très clémente mais nous avons tous passé une très bonne journée. Merci aux familles, aux communes et à l'APE pour la participation financière.

Dimanche 2 juillet

Ce jour-là avait lieu la journée du RPI Chamborêt-Vaulry. Le matin les trois classes de Chamborêt ont présenté leur spectacle sur le thème de l'art puis l'après-midi les trois classes de Vaulry ont fait de même sur le thème de la sortie scolaire dans le Puy de Dôme. Le midi l'APE a proposé un repas ainsi que des jeux et des structures gonflables. Bravo à l'APE pour cette très jolie journée tous ensemble. Bravo aux enfants pour leur investissement et leur sérieux pour les spectacles. Mesdames Souilhe et Vignerie.



VIE ASSOCIATIVE

🌀 École de Chamborêt : Du renouveau dans les classes

L'école a monté un projet « notre école faisons là ensemble » afin de réaménager les espaces classes et répondre au mieux aux besoins des enfants qu'elle accueille. De nouveaux espaces de travail, de nouvelles assises, des ordinateurs et des meubles de manipulation et de rangement ont été commandés grâce au soutien financier du Fond d'innovation Pédagogique que lui a accordé l'académie. Les enseignantes et les enfants sont ravis!



🌀 L'année scolaire 2022-2023 à l'école de Chamborêt

Le mardi 20 juin, toute l'école est partie au musée Cécile Sabourdy à Vicq-sur-Breuilh. Cette sortie est la continuité du thème de l'année: l'art visuel. Au programme, il y avait la visite du musée, un Cluedo géant dans les jardins et la décoration d'un jeu de Chambooule-tout. Le mardi 27 juin, nous

sommes tous partis passer une journée à Saint-Pardoux. Le matin, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du premier degré) avait organisé une rencontre orientation avec d'autres écoles du département. Les ateliers proposés étaient adaptés et motivants pour les enfants qui ont bien marché!

Après le pique-nique, les enfants avaient le choix de naviguer entre plusieurs activités: jeux dans le sable, jeux de construction, jeux de société, aire de jeux et sieste sous les arbres.

Une journée bien remplie et conviviale pour finir l'année!

